

ORGANISME DE CONTROLE
IBAN:
<http://www.inspectbelgium.be>

INSPECT BELGIUM asbl/vzw
TVA BE0647601296
Avenue Eiffel, 8
No Client: 00005007
Adresse : Rue de jauche 14, 1367 Autre
Eglise
Ref.PV precedent.:

Mission: 47629
Client / Entreprise: Gabriel Mengal
ID Externe:
Num. rapport: **20230008570-V.1**

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460
info@inspectbelgium.be

INSPECT
BELGIUM
VZW J L ASBL

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

GENERALITE

Type d'installation: Extension/Modification
Lieu d'inspection: Rue Cyrille Dewael 19, 1350 Orp-le-Grand
Référence: Livre I Chapitre 6.4., Livre I Section 8.2.2., Livre 1 Section 8.2.1
Date d'inspection: 19/05/2023
Inspecteur: Joshua STROOBANTS
Propriete de: Sabine Vanpaesschen
Pers.Cont.:
Nature de l'extension/modification:

Type de locaux: Maison
Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage
Autres Reglements:
Prochain contrôle au plus tard le: **19/05/2048** ou dans un délai de: 299 mois
Installateur: Gabriel Mengal
T.V.A.: BE0646870531
tel.:
Documents de référence:

DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: ORES	Nature du courant: Alternatif			
Numer EAN: Non disponible	Compteur: 34088533	Marque: PAFAL	Index I: 168.2	Index II: 140.1
Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)	I max. instal.: 40A	Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A		
Tension de serv.: 2x230V	Type de cable: EXVB	Nombre de cond.: 2	Section: 10 mm ²	

CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS

Schémas conformes et signés: OUI
Description Installation: voir les schemas en annexe
Installation executee conformement aux schemas: en ordre
Inventaire des influences externes present et signé: en ordre
Protection contre les chocs électriques:
Différentiels essaie par bouton test: en ordre
Electrode de terre: type: piquets
Continuite PE et liaison equipotentielle: en ordre
Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA
Pas encore places: cuisine, salle de bains, Installation encore en travaux lors de notre passage , Maison en travaux lors de la visite , Eclairages,
Nombre de tableaux: 1
Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs: En ordre
Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux: En ordre
Adéquation entre le différentiel et la valeur de la resistance de dispersion de terre: En ordre

Matériel et influences externes: en ordre
Scellé par plombage: p.a
Diff. supplément.: 2p 40A/30mA
Nombre de circuits terminaux: 18
Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux: Pas d'application

Section: 16 mm²
Resist. d'isolation général: 0.98 Mohm
Contact direct: en ordre
Contact indirect: en ordre
Resistance de dispersion: 15.79 Ohm

CONCLUSION



L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en service. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).

Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur,

CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - Dérogation (D) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N11 () - Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
N12 () - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.
N13 () - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

ORGANISME DE CONTROLE
IBAN:
<http://www.inspectbelgium.be>

Mission: 47629
Client / Entreprise: Gabriel Mengal
ID Externe:
Num. rapport: **20230008570-V.1**

INSPECT BELGIUM asbl/vzw
TVA BE0647601296
Avenue Eiffel, 8
No Client: 00005007
Adresse : Rue de jauche 14, 1367 Autre
Eglise
Ref.PV precedent.:

TEL +32 10 280 577 - +32 15 860 460
info@inspectbelgium.be

Contact:
TVA: BE0646870531
Date d'émission: 2023-05-21

EXEMPLAIRE ORIGINAL

CONSEILS/REMARQUES:

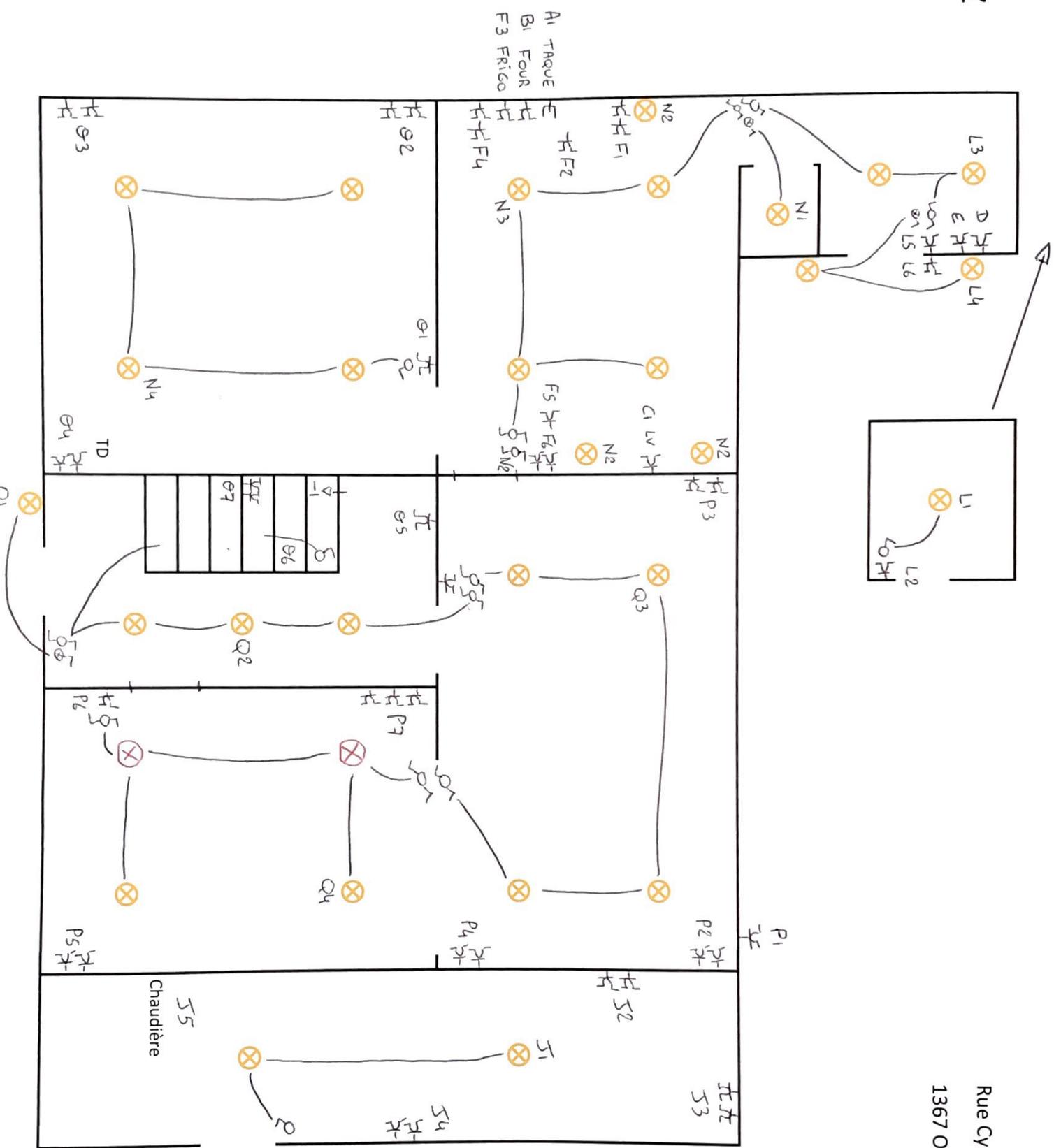
Suivant la sous-section 6.4.6.4.b.7. du Livre 1, il est obligatoire de rappeler :

- a) l'obligation de conserver le rapport dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Livre 1: RGIE approuvé (ou introduit) par l'arrêté royal du 08/09/2019.

REZ

Rue Cyrille Dewael, 19
1367 Orp Jauche

Installation contrôlée par :
Installatie gecontroleerd door :
Avenue Eiffel 8 - 1300 Wavre
010/280 577
015/860 480



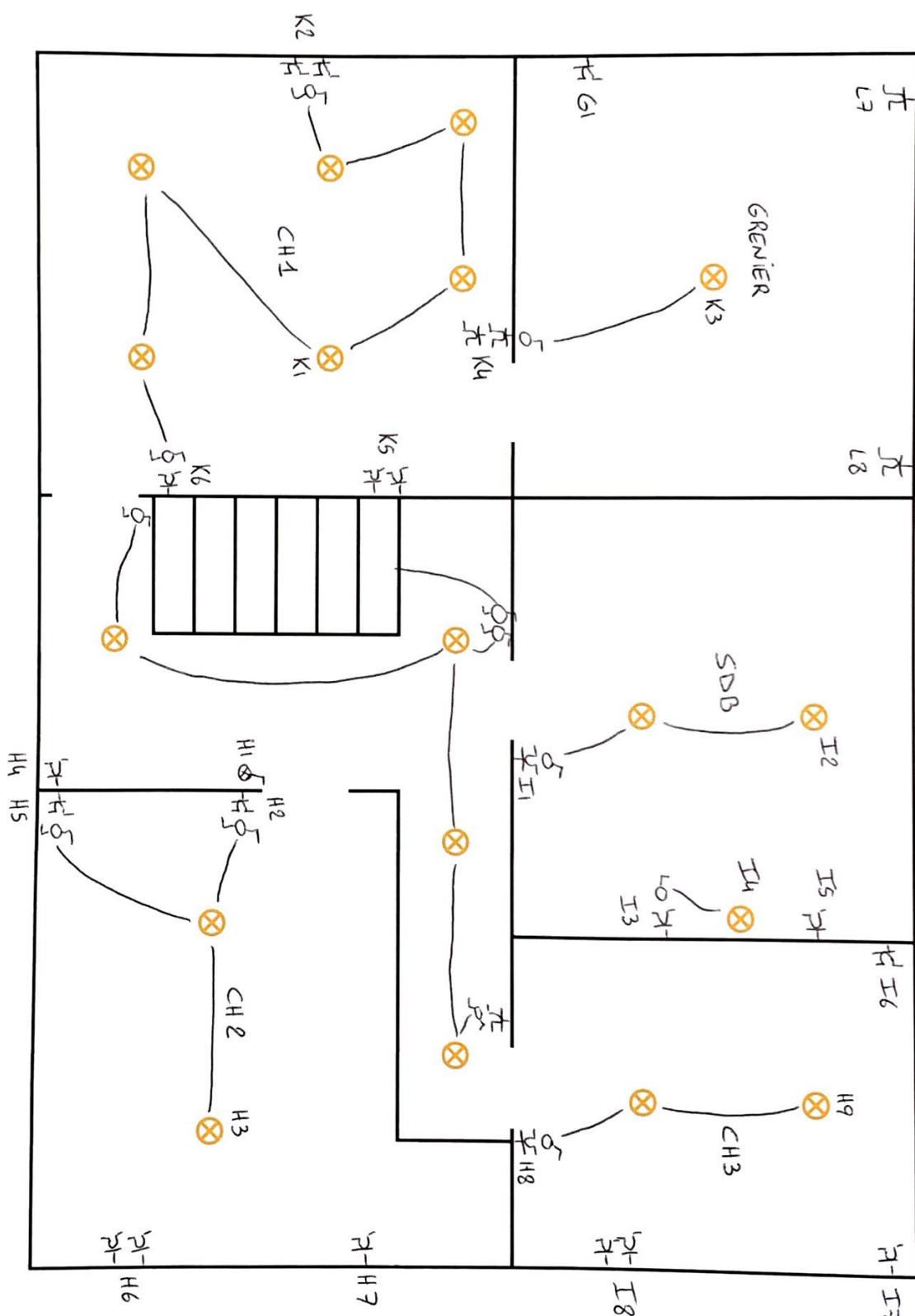
Inspecteur: STROOBANTS Joshua

Date / Datum :

PV n° :

Signature / Handtekening :

+1



Rue Cyrille Dewael, 19
1367 Orp-Jauche

Installation contrôlée par :
Installatie gecontroleerd door :
Avenue Eiffel 8 - 1300 Wavre
010/280 577
015/860 460



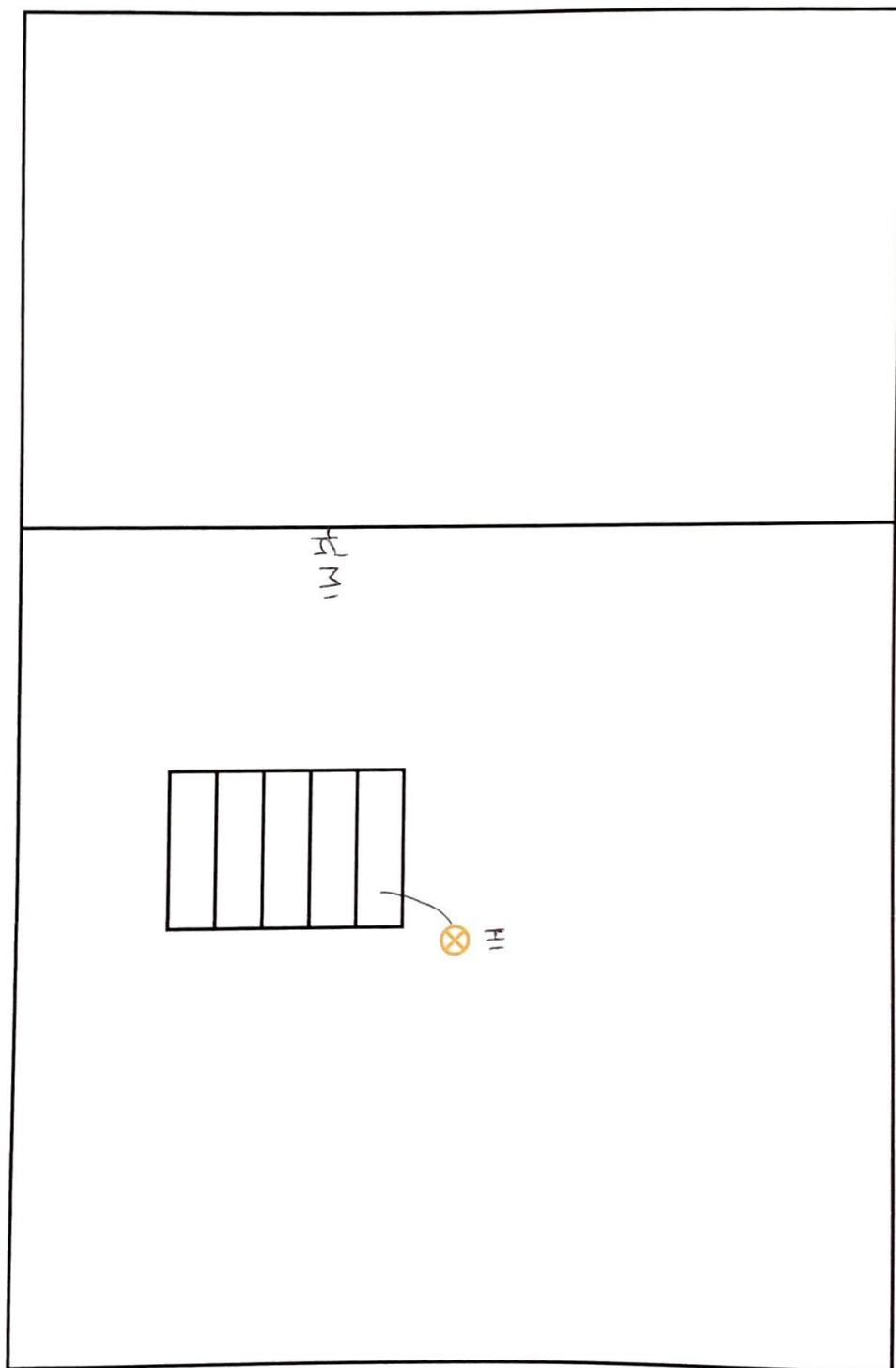
Inspecteur: STROOBANTS Joshua

Date / Datum :

PV n° :

Signature / Handtekening :

+2



Rue Cyrille Dewael, 19
1367 Orp Jauche

Installation contrôlée par :
Installatie gecontroleerd door :
Avenue Eiffel 8 - 1300 Wavre
010/280 577
015/860 460

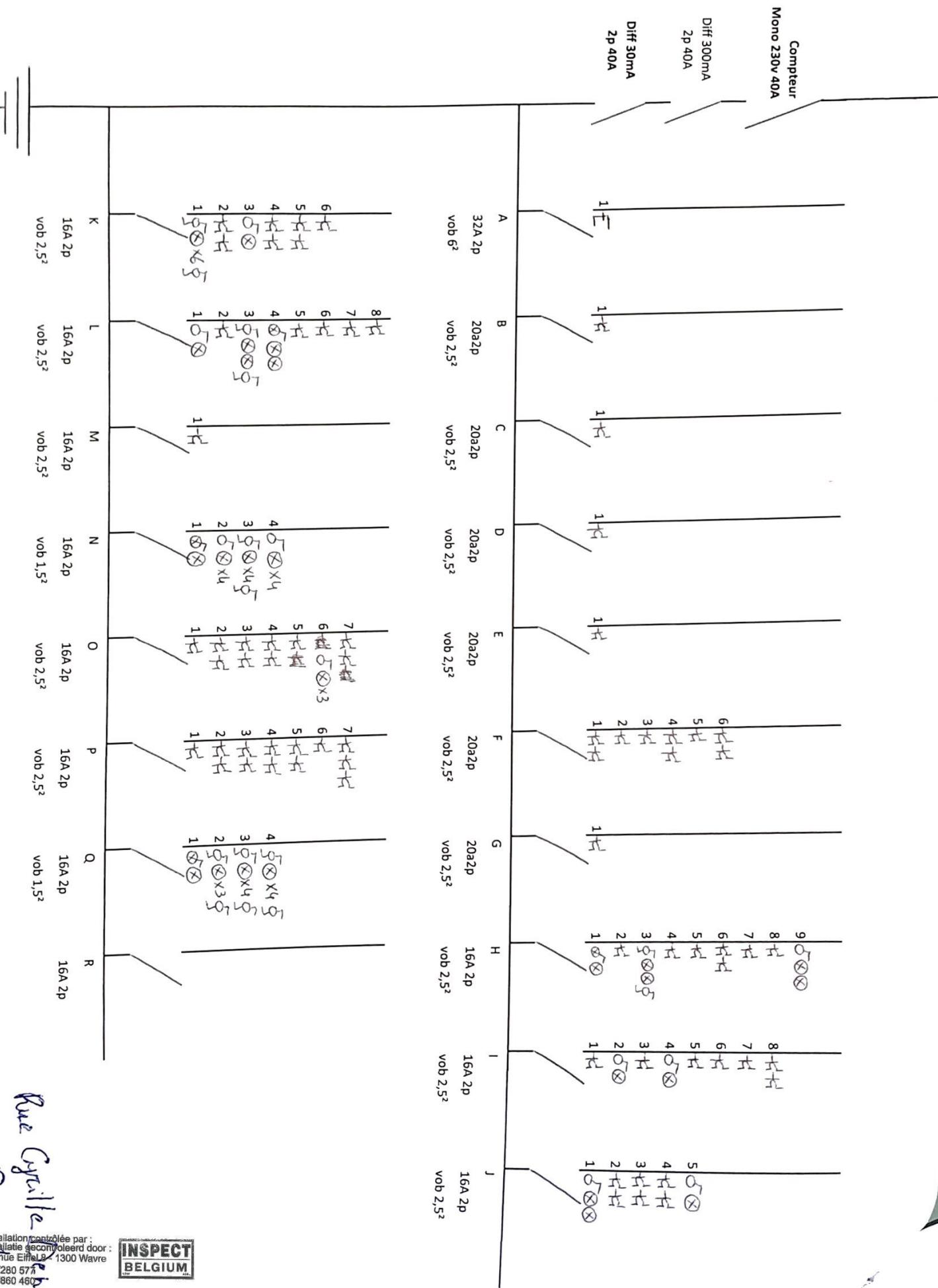


Inspecteur: STROOBANTS Joshua

Date / Datum :

PV n° :

Signature / Handtekening :



Installation contrôlée par :
Installatie gecontroleerd door :
Avenue Eiffel 8, 1300 Wavre
010/280 57 11
045/860 46 00



Inspecteur: STROOBANTS Joshua

Date / Datum:

CV n°:

Signature / Handtekening:

Rue Crémille
1367 Onhaye